



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20250101-5093-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/01/2025
Date de mise en ligne : 28 janvier 2025

MH/GG

DECISION MUNICIPALE DM_2025_010

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 – De passer un contrat avec l'association « Le Musée Imaginé » pour des conférences de janvier à juin 2025 à la bibliothèque.

ARTICLE 2 - D'imputer cette dépense au chapitre 11, article 6228 du budget principal de la Ville.

ARTICLE 3 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil municipal.

Fait à Bègles, le 23/01/2025

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**